

## **NOUVELLES COMMUNALES**

Aperçu des décisions du Conseil communal du 29 juin 2022

---

Pour compléter l'effectif de la structure d'accueil Snoopy, le Conseil communal a nommé diverses personnes qui entrent en fonction le 1<sup>er</sup> août 2022 pour des taux d'activité variés :

- Caroline Läderhach - nurserie verte
- Camille Theytaz - nurserie jaune
- Christine Nehmet - crèche rouge
- Estelle Pannatier - UAPE 2
- Sadije Aliu Durakovska - UAPE 2
- Nathalie Varone - intendance

Le Conseil municipal a donné son accord pour conclure des contrats à durée déterminée, du 15 août au 31 décembre 2022, avec Mme Janique Secchi Délétroz et Mme Céline Couturier, respectivement pour un taux d'activité à 30% et 20%, en qualité de secrétaire auprès de l'APEA de Savièse, pour remplacer Mme Sara Flaction qui quittera ses fonctions au 31 août 2022.

Le Conseil municipal a validé également la proposition de nommer membre de l'APEA de Savièse, le Dr Daniel de Souza, actuellement membre suppléant de ladite autorité, ceci pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2022.

Le Conseil municipal a validé l'image directrice de la place des Binii telle que présentée en vue de l'élaboration d'un plan d'aménagement détaillé.

Le Conseil municipal a donné son accord pour un éventuel rehaussement du barrage du Sanetsch, afin qu'il soit soumis pour examen aux différents services de l'Etat du Valais. Si ce projet devait être accepté, il pourra alors être introduit au plan directeur cantonal.

Le Conseil municipal a décidé de donner son accord de principe à OIKEN SA pour la réalisation d'un chauffage à distance de St-Germain.

Le Conseil municipal a donné son accord à la tenue de la manifestation « Le Défi du Lion », le 11 septembre 2022, organisé par le Lions Club Sion Valesia.

Dans le cadre des travaux d'assainissement et d'agrandissement de l'EMS de Zambotte, le Conseil municipal a validé le choix du bureau d'architecture Chavaz Denis et Xavier SA à Sion en lui octroyant le mandat pour la réalisation des plans, de l'avant-projet d'agrandissement et de réaménagement de l'entrée, ainsi que l'étude CECB+.

Le Conseil municipal a validé le projet de colonie 2023 avec la mise au concours du poste de responsable de colonie de vacances.

Le Conseil municipal a adjugé les travaux de correction de l'axe et réfection de la chaussée de la rue Albert Chavaz, à l'entreprise Reco Services Sàrl.

Le Conseil municipal a validé comme tel le carnet de détails et de matérialités proposé pour les aménagements extérieurs de Saint-Germain Centre avec une végétation en grande majorité indigène.

La présence du camp scout fédéral en terres valaisannes étant un événement exceptionnel avec, pour le groupe scout de Savièse, la fierté d'y participer, le Conseil municipal a décidé de lui verser un montant extraordinaire pour le soutenir dans l'organisation de ce camp.

Le Conseil municipal a autorisé Drône bouge, sous son entière responsabilité, à organiser selon le programme annoncé sa manifestation les 26 et 27 août prochain et, en partenariat avec GABA, la balade gourmande, le 27 août.

La prochaine rencontre avec les villageoises et les villageois de St-Germain a été fixée après la séance du Conseil communal du 28 septembre 2022.